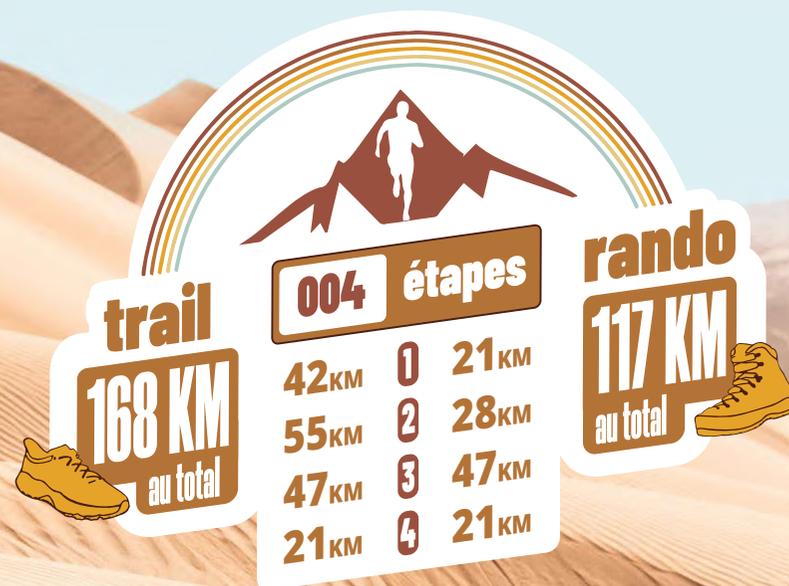




OMAN DESERT MARATHON

du 17 au 26 janvier 2024

**« Un raid désert de 4 jours
en autosuffisance
dans un voyage découverte d'Oman »**



TRAIL TO BE ALIVE
NATURE EXTREME DEVELOPPEMENT

Partenaire Exclusif ! FRANCE

OMAN DÉSSERT MARATHON

« Un raid désert de 4 jours en autosuffisance dans un formidable voyage découverte d'Oman »

« J'ai couru trois fois l'OMAN DESERT MARATHON, en 2015, 2016, 2017, et c'est une superbe course par étape ! Oman est un pays tranquille et calme, l'accueil local est très convivial, et l'organisation de cette course est professionnelle autant qu'accueillante. Si vous aimez le format auto-suffisance, le sable et les dunes, l'ODM est pour vous ! »

--- Benoit LAVAL, Président de NED-TRAILtobeALIVE et de RAIDLIGHT ---

NED-TRAILtobeALIVE est le partenaire exclusif de l'OMAN DESERT MARATHON pour la France. A la différence des autres voyages que nous proposons, pour celui-ci nous n'organisons pas la course, mais nous sommes le correspondant français exclusif de l'organisation locale. Il y aura des participants d'autres pays en plus de notre groupe de français, pour environ une centaine de participants au total.

Nous proposons un voyage tout compris, avec le billet d'avion (ou sans), les transferts, une journée d'acclimatation avant la course, une journée de tourisme après la course, les hébergements et dîners, notre présence sur ce voyage, et bien entendu un dossard pour la course.





VOUS VOUS SOUVIENDREZ

- *Des extraordinaires étendues de sable du désert d'Oman et de la difficulté des 4 jours d'autosuffisance*
- *De l'accueil des Omanais, aussi bien l'ambiance conviviale de la course, qu'en général en ville et dans les hôtels*
- *De l'ambiance internationale de l'ODM avec une quinzaine de pays représentés*
- *De la superbe journée de croisière à Daymaniyat Island*

Culture & Hospitalité

Cette course est organisée par une organisation Omanaise avec le soutien total du gouvernement et des secteurs civils et locaux.

Oman, terre de paix, la religion d'État est la forme la moins courante de l'islam et est connue sous le nom d'ibadisme. La doctrine accorde une grande importance au pacifisme, à la tolérance et à la clémence.

Oman est un pays riche et en sécurité. Les Omanais sont aussi des gens très détendus et très accueillants.



Températures et météo à Oman en janvier

Le meilleur moment pour visiter Oman est généralement l'hiver d'Europe occidentale. C'est le moment idéal du point de vue climatique car les températures varient entre 24°C et 35°C, janvier et février étant les mois les plus frais. Janvier est un mois d'hiver avec une température moyenne de 25,5 °C le jour et une moyenne de 17,3 °C la nuit, avec une humidité relative moyenne à Mascate environ 63 %.

Janvier, avec un indice UV maximal moyen de 6, est le mois avec l'indice UV le plus bas, ce qui le rend parfait pour la course.



9^{ème} Oman Desert Marathon

Organisé par « Oman Adventure » dont NED-TRAILtobeALIVE est le partenaire exclusif pour la France, l'OMD propose une expérience dans le désert du Sultanat d'Oman, une vaste étendue de dunes de sable.

Pour offrir aux coureurs toute une variété de paysages et d'expérience, une des quatre étapes sera courue de nuit, dans la magie du désert silencieux illuminé par les étoiles

L'ODM est une course en auto-suffisance, c'est-à-dire que chaque coureur doit être autonome, il est tenu d'emporter tout son équipement, sac de couchage, ainsi que tout ce dont il a besoin pendant quatre jours, à l'exception de l'eau qui sera fournie aux points de contrôle tous les 10 km.

Les deux formats de course partagent les mêmes bivouacs, sous tentes bédouines. Les parcours sont balisés.

Des informations complémentaires peuvent être trouvées sur le site de l'Oman Desert Marathon www.marathonoman.com (en anglais seulement).

4 Étapes

COUREURS

MARCHEURS

165km

100km



Plus de 15 nationalités !

Le Programme

Mercredi 17 janvier :

- Vol 21h10 Paris > Mascate

Jeudi 18 janvier :

- Arrivée Mascate
- Transfert désert Bidiyah
- Lunch libre
- Diner et Nuit hôtel 3* Al Jawarat resort

Vendredi 19 janvier :

- Petit-déjeuner à l'hôtel
- **Balade dans le désert, repos**
- Lunch libre
- Dossards, briefing, préparation des sacs,
- Diner et Nuit hôtel 3* Al Jawarat resort

Samedi 20 janvier :

- Petit-déjeuner à l'hôtel
- 7:30 **Départ de l'étape 1**
- Autosuffisance
- Bivouac

Dimanche 21 janvier :

- 6:30 **Départ de l'étape 2**
- Autosuffisance
- Bivouac



Lundi 22 janvier :

• **Départ de l'étape 3**

1er groupe départ 12:00

2ème groupe départ 14:00

3ème groupe départ 15:00

ARRIVEE DE NUIT

• Autosuffisance • Bivouac

Mardi 23 janvier :

• **8h00 Départ de l'étape 4**

• Autosuffisance

• 14:00 lunch & remise des prix

• 19.30 diner & spectacle

• Nuit hôtel 3* Al Jawarat resort

Mercredi 24 janvier :

• Petit-déjeuner à l'hotel

• Transfert Mascate

• Lunch libre

• **Après-midi libre visite Mascate**

• Nuit hôtel 3* Mascate

Jeudi 25 janvier :

• Petit-déjeuner à l'hotel

• **Croisière en mer à Daymaniyat Island**

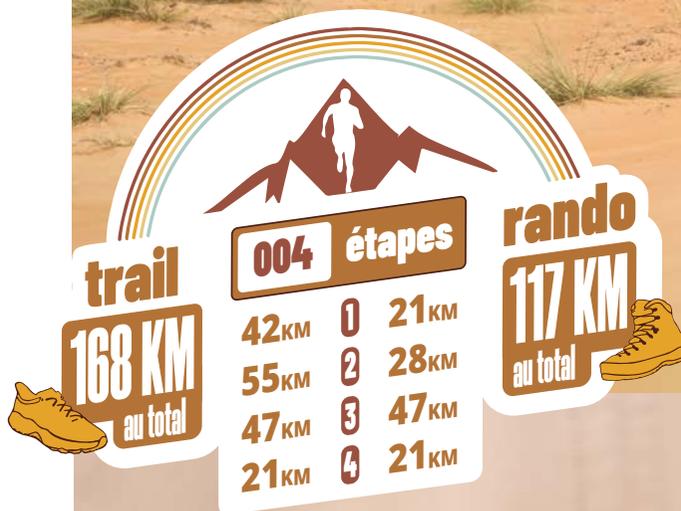
• Lunch libre

• Après-midi libre

• Nuit hôtel 3* Mascate

Vendredi 26 janvier:

• Vol retour Paris



Tourisme

Daymaniyat Island

DÉCOUVREZ LE PARADIS DU SNORKELING À MASCATE.

A 80 kilomètres au nord de Mascate, le parc marin des îles Daymaniyat offre le plus beau tuba de la région. C'est un groupe de neuf îles avec de nombreux rochers submergés. Découvrez le site ultime proposé comme réserve nationale et naturelle de la vie marine à Oman, avec des types incroyables de récifs coralliens, un grand nombre de tortues de mer, une plage de sable blanc et une eau bleue immaculée, l'un des bijoux d'Oman.

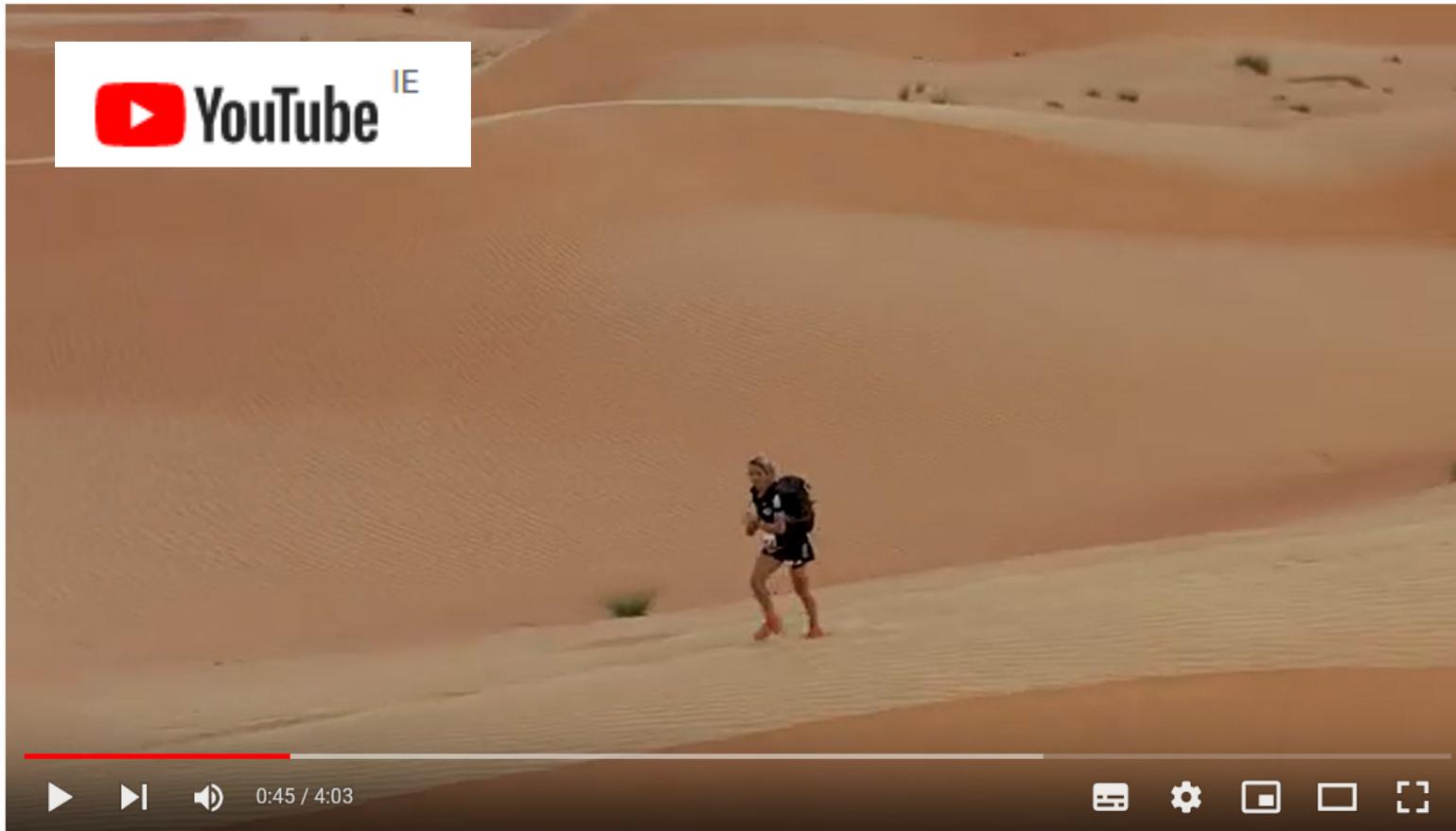
Parfois, nous avons la chance d'apercevoir des dauphins / baleines sur le chemin (non garantis) et pouvons également profiter de la beauté pittoresque de la côte de Mascate.

Mutrah Souq

Le souk de Mutrah est un ancien marché oriental, caractérisé par des ruelles étroites et sinueuses couvertes de bois. Ce souk porte un autre nom chez les Omanais : le Marché des Ténèbres, en raison de sa myriade de ruelles et de routes bordées de boutiques qui bloquent le soleil pendant la journée. En traversant ce souk, vos sens sont émoustillés par les odeurs aromatiques d'encens, d'encens et de parfums arabes. Le souk de Mutrah est connu pour son artisanat comme l'argenterie, les poignards, les tissus traditionnels, les vêtements neufs et les chaussures, en plus des célèbres bonbons omanais (Halwa), des épices et des braseros (récipients dans lesquels l'encens ou l'encens est brûlé).



Découvrez la vidéo de l'Oman Desert Marathon 2023



Oman Desert Marathon (Inclusion OSS#03 2023)

<https://youtu.be/t6ibBMA8Bj4>



INFORMATIONS

Règlement de course

Le règlement complet de la course est disponible en Annexe. Ce règlement et les décisions de l'organisation de l'OMAN DESERT MARATHON prévaudront lors de la participation à l'évènement.

Médical

Chaque participant fournira un **certificat médical** daté de moins d'un an et indiquant la non contre indication à la course à pied en compétition ainsi qu'un **électrocardiogramme ECG** datant de moins de 30 jours avant la course.

Aucune vaccination n'est obligatoire.

L'organisation du Oman Desert Marathon offre le maximum de sécurité à travers un **service médical** et un suivi des coureurs en s'assurant que tout le monde est sur la bonne voie et en fournissant une assistance rapide si nécessaire.

L'équipe médicale sera composée de 2 médecins, au moins 2 infirmiers, un kinésithérapeute et au moins 2 podologues. L'équipe médicale a été soigneusement sélectionnée, avec des spécialistes en médecine du sport qui seront présents tout au long de la course sur les véhicules désignés pour l'assistance médicale. Ils seront positionnés quotidiennement aux postes de contrôle et à l'arrivée. Ils veilleront à ce que tout participant souffrant d'épuisement physique ou mental soit ramené au camp de base pour traitement et repos ou, si nécessaire, transféré dans un hôpital gouvernemental en ambulance.

L'équipe médicale est autorisée à disqualifier tout participant qu'elle estime physiquement inapte à poursuivre la course ou à recevoir des soins médicaux vitaux.

MATÉRIEL OBLIGATOIRE

ÉQUIPEMENTS OBLIGATOIRES POUR LES PARTICIPANTS, cf article 12 du règlement :

L'ALIMENTATION

Chaque concurrent doit avoir suffisamment de nourriture pour 4 jours, avec un minimum de 2000 calories par jour ou 8.000 calories au total.

L'ÉQUIPEMENT

- Guêtres de sable
- Sac à dos
- Sac de couchage
- Pompe antivenimeuse
- Couteau en métal
- Antiseptique
- Miroir de signalization
- Comprimés de sel ou équivalent
- Sifflet
- Couverture spatiale
- 1 lampe frontale avec des piles de rechange
- Trousse de premiers secours avec sparadrap, bandage, ciseaux, pomade
- 200 euros en espèces (100 OMR)

Informations complémentaires

- **Monnaie** : Le Rial Omanais est la monnaie nationale 1 RIAL = 2,4 euro. Dans les hôtels, possibilité de paiement par carte bancaire. Il n'est pas nécessaire d'emporter des US \$, les Euros pouvant y être changés sans aucun problème. Le plus simple reste de retirer de l'argent dans un distributeur à l'aéroport ou en ville.
- **La langue** : les Omanais parlent arabe.
- **Voltage** : 220V dans les hôtels, prises type G «Royaume Uni», adaptateurs nécessaires.



LE BUDGET

Le prix comprend

- Les vols aériens aller et retour.
- L'encadrement touristique de Nature Extrême Développement
- 1 dossard de participation au OMAN DESERT MARATHON
- Hébergement en chambre double en hotels (et tentes collectives aux bivouacs)
- Tous les diners et petits-déjeuners, (sauf autosuffisance le temps de la course)
- Les repas (diners, lunch et petit-déjeuner) dans l'avion selon les horaires de vol
- Tous les transferts.
- Entrées dans les sites protégés payants inclus au programme.
- Croisière parc marin des îles Daymaniyat
- Tous les transferts.

Le prix ne comprend pas

- Les lunch libres le 18/01, 19/01, 24/01, 25/01
- Les boissons autres que celles prises en compte par Nature Extrême Développement et plus généralement les boissons alcoolisées.
- Les activités ou visites autres que celles prévues au programme (ou notées « en option »).
- L'assurance annulation - rapatriement.
- Le surcoût éventuel en cas de surpoids de vos bagage dans les aéroports.
- Le visa (environ 12euros) - nous vous assisterons pour la procédure
- Tout ce qui concerne la course OMAN DESERT MARATHON, le matériel obligatoire et l'alimentation en auto-suffisance.

Visa

Les participants doivent être **titulaires d'un passeport valable 6 mois après la date de retour.**

Le VISA sera à prendre individuellement par internet ou bien tout simplement à l'arrivée à Mascate, nous vous fournissons toutes les explications, (compter 12 euros, non compris dans le tarif).

Coût d'inscription

Tarif d'inscription vols inclus : **2 990€**

Surcoût de 100€ à partir du 31/10/2023

Inscription sans vols aériens : 1 990€

Option chambre single : + 200€

Assurance ASSISTANCE rapatriement : 38€

Assurance MULTIRISQUES (annulation, assistance et rapatriement) : 162€

(voir détail assurances sur le site internet)

Paiement :

Montant de l'acompte initial à payer à l'inscription : 850€
paiement en 1, 2, 4 fois sans frais - CB, chèque, virement

Compensation CO2 :

Une compensation équivalent carbone des vols aériens est réalisé auprès de l'ONG GOOD PLANET pour ce voyage et incluse dans le tarif.

Autres infos :

Dans la limite des places disponibles (10 places mini, 20 places maxi),

* : l'option chambre single est réalisée pour les nuits en hôtels, mais les nuits en bivouac seront en tente collective.

Tarifs sous réserve de disponibilité de billet d'avion au prix : (cout d'inscription - cout d'inscription sans aérien), à la date de réservation. Modalités de révision du prix selon l'article 3.2 de nos conditions générales de ventes.

Des rencontres inoubliables, des moments forts gravés dans vos mémoires, c'est la promesse que nous vous faisons !

L'ORGANISATION NED - TRAIL TO BE ALIVE

NED - TRAIL to be ALIVE (Nature Extrême Développement) est une agence de voyage fondée en 1995 par Serge et Cathy MOREL. Ils ont organisé plus de 250 raids de course à pied et VTT sur les 5 continents durant ces 25 dernières années.

Benoît LAVAL, passionné de Trail et de voyages, fondateur de Raidlight et des Stations de Trail, organisateur de courses multiples courses, a pris la suite de l'entreprise en 2020 pour une transmission de l'entreprise et des voyages.

NED - TRAIL to be Alive, c'est une équipe de professionnels entourée de bénévoles passionnés et de partenaires locaux de qualité pour vous faire vivre la plus belle des aventures sportive et touristique.

NOS VALEURS

L'agence NED - TRAIL TO BE ALIVE (NED) est portée par 3 piliers,

La passion : Partir à la découverte de nouveaux horizons, fermer les yeux un instant et se laisser guider par une équipe de professionnels et de bénévoles passionnés, pour écrire la plus belle des aventures et la réaliser sur le terrain en compagnie de prestataires locaux. Nous composons vos voyages en y mettant la passion et le goût du défi, vous en reviendrez riche d'aventures.

Le partage : Nous vous proposons bien plus qu'un simple voyage sportif, nous vous offrons une excursion touristique en lien avec les richesses culturelles locales, pour une aventure challengeante et collective.

Un tourisme responsable : Nous attachons une importance particulière à travailler de façon équitable avec nos partenaires locaux, leurs personnels et autres parties prenantes. Le tourisme responsable fait partie de nos valeurs clé, et c'est pourquoi nous proposons à chaque participant de lire et signer la charte éthique du voyageur de l'organisme ATR (www.tourisme-responsable.org), afin que tous ensemble nous participions à notre échelle à cet objectif commun.



Benoît LAVAL

Président de NED - Trail to be Alive depuis 2020, fondateur de RaidLight et des Stations de Trail, trailer de haut niveau (www.benoitlaval.fr).



Serge MOREL

Fondateur de NED, dirigeant de NED de 1995 à 2023, guide de haute-montagne, moniteur de ski nordique, ex Officier chez les Chasseurs Alpains.



Cathy

Dirigeante de NED de 2002 à 2023 et sportive passionnée.



Claudie

Directrice administrative de NED - Trail to be Alive depuis 2021 et Traileuse confirmée.



Chloé

Alternante en communication et événementiel.



Emma

Responsable graphisme et communication.

INFORMATIONS & RÉSERVATIONS

Inscription :

Vous pouvez vous inscrire sur notre site internet www.trailtobealive.fr sur le formulaire en ligne de la page du voyage.

Contacts : info@trailtobealive.com Tél : 06 23 45 87 14

Paiement en 1, 2 ou 4 fois

Le paiement est possible en 1, 2 ou 4 fois, avec versement du 1er acompte à l'inscription, par CB, virement ou chèque.

Le solde du prix du voyage devra être réglé, sans relance de notre part, au plus tard 60 jours avant le voyage.

Partenariat : RAIDLIGHT®

Bénéficiez de 25% de remise immédiate chez notre partenaire RaidLight pour toute nouvelle inscription sur un de nos voyages. Vous recevrez le code à votre demande après la validation de votre inscription.

Compensation Carbone :

Le tourisme responsable faisant partie des valeurs de NED - TRAIL to be ALIVENature Extrême Développement, **tous les vols aériens des voyages font l'objet d'une compensation carbone** par l'intermédiaire d'une contribution financière (incluse dans le montant de l'inscription) à la **fondation GOODPLANET**. (www.goodplanet.org).

Assurance :

Chaque participant doit être titulaire d'une responsabilité civile individuelle ainsi que d'une garantie individuelle multirisque dans le but de se protéger des incidents ou accidents pouvant survenir avant ou pendant la randonnée ou le voyage.

Une copie de cette assurance devra être fournie avant le voyage, afin que pour votre sécurité l'organisation puisse l'activer et la mettre en oeuvre en cas d'accident.

Nous vous rappelons que le paiement avec une carte de crédit ne couvre en général que l'assistance à condition d'avoir utilisé votre carte pour payer le voyage. Le paiement par carte de crédit ne couvre généralement pas le risque d'annulation.

Nous vous proposons de souscrire aux assurances CAP Explorer d'AXA, formule rapatriement, ou bien formule annulation et rapatriement.

Le montant de cette assurance optionnelle, variable selon la durée et la destination, est indiqué dans le bulletin d'inscription du voyage, et propose des garanties étendues selon la formule choisie : Rapatriement médical, Interruption de séjour, Retard de transport, Prise en charge de la venue d'un proche en cas d'hospitalisation sur place, Couverture des frais médicaux d'urgence et d'hospitalisation, Couverture Bagages en cas de perte ou de détérioration, Responsabilité civile à l'étranger.

Pour connaître les modalités contractuelles exactes, en particulier le périmètre des garanties, franchises et exclusions, nous vous recommandons de consulter les conditions contractuelles complètes ainsi que le document d'information produit accessibles sur notre site internet ou sur demande.

L'assurance Annulation proposée doit impérativement être souscrite au moment de l'inscription. Dans les assurances proposées, la prime d'assurance et les frais de visa ne sont remboursables ni par l'agence ni par l'assureur.

Agence de voyages NATURE EXTRÊME DÉVELOPPEMENT

SAS au capital de 50.000€ - RCS Grenoble (38) 401 713 169
Siège social : 65 rue de Perquelin 38 380 Saint-Pierre-de-Chartreuse

Immatriculation Atout France IM 073100049
Garantie financière : GROUPAMA n°4000 717 619/0
Assurance Responsabilité Civile et Professionnelle : HISCOX -Contrat n° RCP0222709



RÈGLEMENT DE COURSE

Ceci est une traduction en français du règlement officiel rédigé en langue anglaise.
En cas d'interprétation nécessaire, le règlement en langue anglaise prévaudra.

Art. 1 : ORGANISATION

Le marathon du désert dans le Sultanat d'Oman est organisé par «TAMKEEN SPORTS INVESTMENT LLC», une société omanaise intégrée travaillant dans le domaine de l'aventure et de l'organisation d'événements sportifs.

La course aura lieu du 20 janvier au 23 janvier 2024 dans la région d'Al Sharqiyah, dans le Wilayat Bidiyah, au sud-est du Sultanat d'Oman.

Art. 2 : DÉFINITION DE L'ÉVÉNEMENT

Le marathon du désert d'Oman est une course en autosuffisance de 165 km (4 étapes) dans laquelle les coureurs doivent porter leur équipement, un sac de couchage et de la nourriture pendant leur aventure. L'organisation fournira des tentes, et le concurrent devra apporter son propre sac de couchage et son matelas.

Art. 3 : CONDITIONS D'ADMISSION À LA COURSE

Est admise à participer toute personne de toute nationalité âgée de plus de 18 ans au départ de la course, qui accepte le règlement de la course et qui a fourni un certificat médical attestant de son aptitude à participer à une course de ce type ainsi qu'un électrocardiogramme ECG datant de moins de 30 jours avant la course.

Art. 4 : CONTRÔLE DE LA TROUSSE ET DES FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

Un contrôle de la trousse et du certificat médical aura lieu la veille du départ de la course au camp de course à l'heure indiquée dans le programme. Les participants doivent se présenter aux administrateurs de la course. Les participants doivent satisfaire à toutes les exigences administratives et techniques. Tout participant ne remplissant pas toutes les conditions requises peut être éliminé de la course sans aucun remboursement.

Art. 5 : ARRÊT DE LA COURSE et ABANDONS

Si le comité d'organisation estime qu'il est nécessaire d'arrêter la course pour des raisons de sécurité et/ou de conditions météorologiques défavorables, il le fera sans préavis.

Dans le cas où un concurrent souhaite abandonner la course, il doit en informer les organisateurs et restituer son dossard.

Art. 6 : NAVIGATION SUR LE PARCOURS

Tous les participants doivent suivre l'itinéraire balisé par les organisateurs, en passant à une distance

maximale de 5 mètres des drapeaux. En cas de non-respect de cette obligation, des sanctions plus ou moins sévères peuvent être prises en fonction de l'étape. Le parcours sera balisé tous les 500 mètres environ. Les organisateurs veilleront à ce que le balisage soit toujours visible. Plusieurs repères naturels serviront de points de repère supplémentaires. L'organisation fournira un briefing quotidien décrivant les conditions du parcours étape par étape et il y aura une surveillance constante de tous les coureurs pendant toute la durée de la course à partir de points d'observation fixes, afin de s'assurer que personne ne s'égaré. En cas de tempête de sable, les conseils et orientations nécessaires seront fournis.

Art. 7 : POINTS DE CONTRÔLE

Des points de contrôle seront placés tous les 10 km environ. Il s'agit de passages obligatoires où l'arrivée de chaque coureur sera enregistrée. Une assistance médicale sera présente à chaque point de contrôle en cas de besoin de conseils ou de traitements. L'équipe médicale peut retirer un concurrent si son état présente un risque sérieux pour sa santé et sa sécurité.

Art. 8 : APPROVISIONNEMENT EN EAU

De l'eau minérale en bouteille sera fournie à chaque point de contrôle, tous les 10 km environ, ainsi qu'au camp de base.

Art. 9 : CLASSEMENT

Le temps de chaque concurrent est indiqué en heures, minutes et secondes.

Catégorie A : Classement individuel ;

Le classement journalier de l'épreuve est obtenu par l'addition des temps réalisés pour cette étape de l'épreuve, déduction faite des pénalités éventuelles. Le classement général est calculé en additionnant les temps de chaque étape de la course.

Catégorie B : Classement par équipe

Pour les équipes, le classement journalier de la course est calculé en additionnant les temps de chaque membre de l'équipe, déduction faite des pénalités éventuelles. La moyenne des temps de l'équipe donne le classement de l'équipe. Le classement général est calculé en additionnant les temps obtenus par l'équipe à chaque étape. Les équipes qui ont au moins 2 coureurs qui terminent la course sont incluses dans le classement par équipe. Les équipes ont un minimum de 2 membres et un maximum de 4.

Catégorie A+B : Classement général

Le classement général journalier de la course est calculé en additionnant le temps mis pour courir cette étape de la course moins les pénalités, le cas échéant, de tous les coureurs des catégories A et B.



Le classement général est calculé en additionnant les temps de chaque étape de la course.

Art. 10 : ASSISTANCE MÉDICALE

L'équipe médicale a été soigneusement sélectionnée, avec des spécialistes en médecine sportive qui seront présents tout au long de la course sur les véhicules prévus pour l'assistance médicale. Ils seront positionnés quotidiennement aux points de contrôle et à la ligne d'arrivée. Ils veilleront à ce que tout participant souffrant d'épuisement physique ou mental soit ramené au camp de base pour y être soigné et se reposer ou, si nécessaire, transféré en ambulance dans un hôpital public. L'équipe médicale est autorisée à disqualifier tout participant qu'elle juge physiquement inapte à poursuivre la course ou à recevoir des soins médicaux vitaux.

Art. 11 : ASSURANCE

Chaque concurrent doit souscrire une assurance Assistance et Rapatriement. L'attestation de cette assurance doit être présentée aux administrateurs avant le départ de la course. Tous les concurrents participent à l'épreuve en pleine connaissance des risques qui peuvent être encourus lors de ce type de compétition. Les concurrents participant de leur plein gré, l'organisateur est tenu d'exiger que les participants souscrivent leur propre assurance accident et décès.

Art.12 : ÉQUIPEMENTS OBLIGATOIRES POUR LES PARTICIPANTS

L'ALIMENTATION

Chaque concurrent doit avoir suffisamment de nourriture pour 4 jours, avec un minimum de 2000 calories par jour ou 8.000 calories au total.

L'ÉQUIPEMENT DE SURVIE

- Guêtres de sable
- Sac à dos
- Sac de couchage
- Pompe antivenimeuse
- Couteau en métal
- Antiseptique
- Miroir de signalization
- Comprimés de sel ou équivalent
- Sifflet
- Couverture spatiale
- 1 lampe frontale entièrement chargée avec des piles de recharge
- Trousse de premiers secours avec sparadrap, bandage, ciseaux, pomade
- 200 euros en espèces (100 OMR)

Art. 13 : CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Les températures moyennes à cette période de l'année sont de

- 13° Celsius la nuit
- 30° Celsius dans la journée

Il est à noter que les températures de midi peuvent parfois atteindre 40° C.

Art. 14 : INSCRIPTION

DOSSIER MÉDICAL

Pour participer à l'Oman Desert Marathon, un dossier médical contenant les éléments suivants est également requis:

- Un certificat médical standard peut être téléchargé À PARTIR DE CE LIEN. Il doit être signé par un médecin généraliste confirmant que vous êtes apte à participer à cet événement. Le médecin doit être informé de la distance à parcourir, des températures moyennes de la journée et du fait que vous porterez un sac à dos de 10 à 15 kg pendant la course.
- Un ECG doit être effectué moins de 30 jours avant le départ de la course. Le document original, daté et signé, doit être présenté lors des vérifications administratives et techniques la veille du départ de la course.
- En l'absence de l'un ou l'autre de ces documents, le concurrent pourra être retiré de la course et perdra l'intégralité des droits d'inscription.

Art. 15 : ANNULATION

(Non applicable, se référer aux CGV de Nature Extreme Développement).

Art. 16 : COUVERTURE PHOTO ET VIDÉO

Les organisateurs se réservent tous les droits exclusifs sur les images lors de la couverture de l'Oman Desert Marathon. Les participants doivent savoir que les organisateurs ont le droit exclusif d'utiliser des photos individuelles ou de groupe ou toute image directement ou indirectement liée à la course, et qu'il est interdit aux participants, à leur famille ou aux entraîneurs d'utiliser une caméra vidéo ou photographique pour couvrir la course sans l'autorisation préalable du comité d'organisation. Les coureurs ne doivent pas publier de livre ou de photos sur le marathon sans avoir obtenu l'autorisation officielle des organisateurs.

Art. 17 : ESPACE RÉSERVÉ AUX SPONSORS INDIVIDUELS

Les dossards doivent être placés selon les instructions des organisateurs. Les noms et logos des sponsors officiels ne doivent pas être cachés. Les participants peuvent utiliser d'autres espaces



vestimentaires disponibles pour les sponsors individuels (en dehors des zones exclusivement réservées aux dossards), par exemple des T-shirts, des shorts, des chaussettes, des casquettes, des sacs à dos, etc. Toutefois, l'organisation se réserve le droit d'interdire un parrainage considéré comme surdimensionné ou en concurrence directe avec les partenaires de l'organisation ou pour toute autre raison et que l'organisation n'a pas à justifier.

Art. 18 : LISTE DES PRIX

Homme

PODIUM	CLASSEMENT	MONTANT
1	1st	OMR
2	2nd	OMR
3	3rd	OMR

Femme

PODIUM	CLASSEMENT	MONTANT
1	1st	OMR
2	2nd	OMR
3	3rd	OMR

Teams

PODIUM	CLASSEMENT	MONTANT
1	1st	OMR
2	2nd	OMR
3	3rd	OMR

General

PODIUM	CLASSEMENT	MONTANT
1	1st	OMR
2	2nd	OMR
3	3rd	OMR
4	4th	OMR
5	5th	OMR

Art. 19 : TAMKEEN SPORT & COMMUNICATION

L'organisateur de la course se réserve le droit de modifier l'horaire et/ou le parcours de la course en raison d'événements indépendants de sa volonté ou pour des raisons de sécurité. L'organisateur de la course peut modifier les règles de la course si nécessaire, auquel cas les concurrents devront les accepter.



Art. 20 : PENALITES

1. Absence de certificat médical présenté lors du contrôle médical : La participation à l'ODM sera refusée.
2. Absence de carte d'identité au contrôle administratif : pénalité de 30 minutes. Le participant doit toutefois pouvoir justifier de son identité avant le début de l'épreuve, et ce à la discrétion de l'organisateur.
3. Article manquant dans la liste du contenu du sac à dos : pénalité de 30 minutes par objet manquant.
4. Dossard mal placé, absence de dossard ou dossard illisible : pénalité de 30 minutes par infraction.
5. Dépassement de l'heure limite lors d'une étape de la course : disqualification.
6. Manquement aux postes de contrôle : pénalité de 2 heures.
7. Nourriture, eau ou assistance reçue d'une personne étrangère à l'organisation de la course : pénalité de 3 heures.
8. Recevoir une perfusion (la décision du personnel médical est sans appel).
9. Jeter des bouteilles d'eau pendant la course - pénalité de 3 heures à la disqualification, toutes les bouteilles doivent être numérotées.

Art. 21 DÉCLARATION DU CONCURRENT

Chaque coureur doit signaler à l'équipe médicale toute contre-indication médicale ou toute prise de médicaments.

Chaque coureur s'est informé des contre-indications médicales pouvant affecter sa participation à l'ODM et, par conséquent, décharge l'organisation de la course (y compris le personnel médical et technique) de toute responsabilité pour les problèmes médicaux ou les blessures qu'il pourrait subir pendant l'épreuve. La personne morale organisatrice de l'événement n'a pas d'assurance responsabilité civile et, en signant le règlement de la course, chaque participant confirme qu'il en est conscient et accepte explicitement de ne pas tenir l'organisateur pour responsable et de ne pas réclamer de dédommagement de quelque manière que ce soit.

Art. 22 : MODIFICATION

Les organisateurs se réservent le droit de modifier le présent règlement à tout moment.